

L'Université de Montpellier recrute un Ingénieur d'étude sur l'étude de la gestion des espèces invasives et de la biodiversité dans les ports (H/F)

L'Université de Montpellier compte près de 49 000 étudiants et 4 800 personnels. Avec 16 UFR, Ecole et Instituts, elle couvre plusieurs champs disciplinaires : sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique... Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'UM figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle comprend 76 structures de recherche réparties dans 9 départements scientifiques et elle a obtenu la labellisation I-SITE pour le projet « Montpellier University of excellence » (MUSE) qu'elle coordonne aux côtés de 15 partenaires. Autour du triple objectif « Nourrir, soigner, protéger », le projet MUSE s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'UM et de ses partenaires.

Caractéristiques de l'offre

Type de contrat	Dates de contrat	Quotité de travail	Rémunération mensuelle
CDD de droit public Catégorie A	Du 03/01/2022 au 31/08/2022	100 %	Entre 1750 € et 2120 € brut Entre 1495 € net et 1700 € estimé

Affectation

- **Structure de rattachement** : Centre d'Economie de l'Environnement – Montpellier (CEE-M)
- **Environnement de travail** : Economie publique – Economie de l'environnement – Economie comportementale – Organisation Industrielle – Econométrie appliquée.
Le Centre d'Économie de l'Environnement de Montpellier (CEE-M) est une unité de recherche créée le 1er janvier 2018 ayant pour tutelles l'Université de Montpellier, l'INRA, le CNRS et l'Ecole Montpellier SupAgro. Il s'agit d'un consortium d'économistes regroupant environ 60 membres et menant des recherches sur toutes les problématiques relatives à la préservation de l'environnement et l'implication de l'homme dans cet environnement.
Dans une ouverture pluridisciplinaire toutes les méthodologies de l'économie sont mobilisées, avec un accent mis sur l'économie expérimentale et comportementale.

Face à l'accroissement des habitats portuaires et des espèces non indigènes (ENI) qui s'y trouvent, il s'agit d'étudier les transformations écologiques des milieux et les types politiques de régulation envisageables. Ces habitats portuaires engendrent des changements éco-évolutifs et socio-économiques qui sont étudiés de façon interdisciplinaire. MarEEE vise à alimenter des fronts de la connaissance (ex. émergence d'une « Science Marine Urbaine ») et soutenir les politiques publiques environnementales, à travers trois questions : (i) quelle est l'importance de l'homogénéisation biotique dans les habitats portuaires, avec quelle contribution des ENI ? (ii) L'hybridation entre les ENI et leurs congénères indigènes est-elle à l'origine de nouveautés évolutives et contribue-t-elle à stopper l'expansion des NIS ? (iii) Quelles sont les perceptions et l'acceptabilité des coûts associés au développement portuaire, selon les usagers et parties prenantes, et comment sont-elles modifiées par la présence d'ENI ?.

- **Localisation** : Institut SupAgro - Place Viala - Montpellier

Présentation du poste

- **Mission principale** : L'Ingénieur interviendra dans le cadre du volet socio-économiques du programme (iii) relatif aux perceptions et à la gestion des ports sur deux sites en Bretagne (Brest et Saint Malo) et deux sites en Occitanie (Port Camargue et Sète) de façon à envisager un port de plaisance et un port industriel dans chaque région. Il s'agit de réaliser des enquêtes auprès de parties prenantes liées à la gestion des ports et de participer et coordonner des enquêtes auprès des usagers et des habitants des communes concernées. Il s'agit d'appréhender

les perceptions des interactions ville/port en termes économique, social et environnemental. D'évaluer dans quelles mesures (consentement à payer) et de quelles façons (types d'attributs : type de structure, types de matériaux, opération d'entretien et nettoyage...) les habitants sont prêts à contribuer à des mesures de gestion des infrastructures portuaires qui soient adaptées à la régulation des communautés biologiques et par là des espèces invasives.

- **Activités :**

- Analyse bibliographique préalable sur les interactions Ville/port et les perceptions des habitants concernant l'impact des ports sur la biodiversité marine,
- Conception en collaboration avec les chercheurs du questionnaire d'enquête,
- Participation à l'enquête et coordination de deux enquêteurs (une centaine d'enquête par site est envisagée soit 400 au total),
- Analyse statistique des résultats de l'enquête et rédaction des résultats,
- Préparation d'une publication de synthèse.

- **Contraintes :** Permis et véhicule nécessaire.

Profil recherché

- **Qualifications / diplômes :** Niveau ingénieur, master ou doctorat en économie souhaité (Bac +3 exigé)
- **Expérience :** non oui dans la passation d'enquête de terrain

COMPETENCES

- Connaissance des méthodes d'évaluation des biens non marchands (évaluation contingente),
- Compétence en modélisation économétrique,
- Capacités rédactionnelles et de synthèse,
- Aptitude à la pluridisciplinarité.

En savoir plus

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2021-R0506**

Dépôt CV et LM <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Clôture des candidatures le 29/11/2021 à 23h59

Contacts

- organisation du recrutement drh-recrut-biats@umontpellier.fr ☎ 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste nicole.lautredou@inserm.fr ☎ 04 99 61 24 01

Avantages (selon la nature et la durée du contrat)

- ✓ Restauration collective
- ✓ Possibilité de bénéficier de prestations sociales
- ✓ Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
- ✓ Accès à l'offre de formation des personnels de l'université...

Caractéristiques du contrat

- ✓ contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat,
- ✓ pour les contrats d'une durée < à 12 mois : 35h hebdomadaire et 2,5 jours de congés payés par mois
pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par anles congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail.
- ✓ temps de travail aménageable en fonction des nécessités de service et accord de la hiérarchie
- ✓ versement d'une prime de précarité sous réserve des conditions d'éligibilité

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ jouir de ses droits civiques
- ✓ compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions,
- ✓ être en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ visite médicale préalable à l'embauche
- ✓ pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ ne pas avoir bénéficié d'une rupture conventionnelle auprès d'un employeur public